Vers un 3^{ème} Plan national d'actions Chiroptères



Audrey TAPIERO (FCEN)

décembre 2014







Sommaire

- 1/ Contexte
- 2/ Méthodologie pour un choix des espèces
- 2/ Les grands axes du 3ème Plan National d'Actions Chiroptères

1/ Contexte

Argumentaire FCEN_2013

Argumentaire SFEPM_2013

Rencontre des animateurs_2013

COPIL_2014



Principe d'un 3ème Plan National d'Actions Chiroptères validé par le MEDDE

Espèces soumises à haut risque d'extinction à moyen terme

Nombre d'actions plus faible



Rédaction du document par la FCEN (convention FCEN/DREAL Franche-Comté) en 2015

Comité de suivi (13 mars 2014, 14 octobre 2014, nombreux échanges mails)

2/ Méthodologie pour un choix des espèces



projet

Elle se base sur les engagements communautaires conforté par l'indice MNHN (liste espèces PNA)

Évaluation DHFF 2006-2012

Eurobats et ses résolutions

3 critères:

- L'état de conservation évalué comme défavorable mauvais dans au moins une région biogéographique (article 17 de la DHFF)
- Les résolutions Eurobats qui ciblent des espèces et non des actions : la résolution 6.8 (espèces migratrices) de septembre 2010 et 7.12 (espèces dont l'amélioration des connaissances est nécessaire) de septembre 2014 ;
- une note supérieure ou égale à 6 (c'est à dire 5 avant normalisation) de l'indice du MNHN qui conforte certaines espèces ciblées par les deux premiers critères (SAVOURE-SOUBELET. 2014 page 9)



16 espèces **prioritaires** nationales

Espèces/critères	Rapportage DHFF 2006-2012	Résolutions Eurobats 6.8 et 7.12	Indice MNHN 2014
Petit rhinolophe	x		
Grand rhinolophe	x		x
Rhinolophe euryale	x		x
Rhinolophe de Méhely	x		x
Minioptère de Schreibers	x		x
Murin des marais	x		
Murin du Maghreb	x		x
Murin de Capaccini	x		x
Petit murin	x		
Murin d'Escalera		x	
Grande noctule		x	
Noctule de Leisler		x	
Noctule commune		x	
Pipistrelle commune	x		
Pipistrelle de Nathusius		x	
Sérotine bicolore		x	



espèces prioritaires présentes en région

Votre avis?



espèces **complémentaires** à enjeu et en DD d'après la liste rouge régionale, ou ciblées par des programmes de conservation en cours



2/ Les grands axes du 3ème Plan National d'Actions Chiroptères

projet

Les pressions et les enjeux **les plus élevés** qui pèsent sur les espèces prioritaires sont définis grâce au rapportage DHFF 2006-2012, complété du dire d'expert du comité de suivi



11 actions ciblées

Gran	ıds axes	N°	Intitulé de l'action		
Assurer le suivi		1	Vers un observatoire national des Chiroptères		
	2	Organiser une veille sanitaire et une collecte de matériel biologique à usage scientifique			
Améliorer la connaissance pour la	conservation des especes et de leurs habitats	3	Acquérir les connaissances nécessaires permettant d'améliorer l'état de conservation des espèces		
			Intégrer les Chiroptères dans l'aménagement du territoire et les rétablissements des corridors écologiques		
s les et les ques		Renforcer la protection du milieu souterrain			
	6	Prendre en compte les Chiroptères dans les bâtiments			
npte dans	Prise en compte des Chiroptères dans les aménagements et le politiques publiques	7	Réduire les impacts des infrastructures de transport et de l'entretien des ouvrages d'art		
con		8	Réduire les impacts des parcs éoliens ou photovoltaïques		
se en iroptè		9	Améliorer la prise en compte des chauves-souris dans la gestion forestière publique et privée		
Pri Ch am po	10	Intégrer les Chiroptères dans les pratiques agricoles			
Soutenir le réseau et	Informer	11	Soutenir les réseaux et promouvoir les échanges		



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Audrey TAPIERO

Fédération des Conservatoires d'Espaces naturels Maison de l'Environnement de Franche Comté 7 Rue Voirin - 25 000 Besançon

Tel: 03 81 81 78 64 - Fax: 03 81 81 57 32 audrey.tapiero@reseau-cen.org